

Madame, Monsieur, Chers Amis,

La cloche a sonné, petits et grands ont repris le chemin de l'école. La mise en place des rythmes scolaires s'est faite en concertation avec tous les partenaires et peut se résumer ainsi.

La journée de classe se termine à 15H45. L'AACD prend alors en charge les enfants dans le cadre de son centre périscolaire, sur la base du volontariat des familles de 15H45 à 16H30.

Aucune participation n'est réclamée aux familles sur ce créneau, la commune estimant que les familles n'ont pas à supporter financièrement le prix de la réforme.

60 enfants sont ainsi répartis selon leur âge vers des ateliers de détente et de loisirs dans la Salle des Fêtes et la Salle de Motricité de la Maternelle.

De 16H30 à 18H30, une quinzaine d'enfants poursuivent les activités. Les familles doivent alors verser 2€50 (goûter compris) en lieu et place de la garderie qui existait auparavant.

Les enfants ont classe le mercredi matin et peuvent profiter du Centre de Loisirs de l'AACD du mercredi après-midi.

Cette réforme nous a été imposée avec les charges nous incombant dans une période où les dotations sont revues à la baisse et les subventions de plus en plus difficiles à avoir...

Suite aux constats que nous avons pu faire aux entrées et sorties des classes et les observations des conducteurs des cars scolaires, des enseignantes et parents d'élèves, nous avons instauré un sens unique de circulation pour fluidifier le trafic et sécuriser nos élèves sur les abords de la Mairie-Ecole.

Cette décision peut sembler contraignante à certains mais nous nous devons de protéger nos élèves.

A ce jour, cet aménagement apporte les effets escomptés.

La sécurisation de la rue des Ecoles et de la rue de l' Eglise a fait l'objet de demandes de subvention auprès du Département et de la Préfecture avec la création en 2015 de trois plateaux surélevés.

Les trottoirs rue du Chêne de la Liberté et rue des Cerisiers ont été refaits avec un double gravillonnage à l'identique de ce qui avait été fait il y a trente ans.

Les candélabres Impasse des Cyprès seront remplacés à l'automne.

Les travaux de réhabilitation de notre site d'épuration devraient commencer en fin d'année.

Nathalie notre secrétaire de Mairie nous quittera ce 31 octobre.

Merci à elle pour ses 20 années de bons et loyaux services, son écoute et sa gentillesse à l'égard de tous.

Nous lui souhaitons de réussir dans ses nouvelles fonctions.

Elle sera remplacée par Madame Nadège Oyharçabal.

Bonne rentrée à tous.

Le Maire,

D. LACHEVRES